

Étude économique de l'Irlande, 2009

Comment rééquilibrer l'économie ?

Comment rétablir la stabilité financière ?

Comment assurer la viabilité des finances publiques ?

Comment éviter le chômage de longue durée ?

Comment instaurer une croissance à long terme durable ?

Pour plus d'informations

Références

Où nous contacter ?

Résumé

En 2008, l'économie irlandaise a plongé dans une grave récession, après une période de croissance non soutenable. L'investissement en logements s'est effondré et de profonds déséquilibres économiques internes sont en voie de correction, les effets sur la demande étant aggravés par la crise financière internationale et le ralentissement de l'économie mondiale. L'ajustement, qui est déjà engagé, sera prolongé, et la reprise économique chancelante. Les banques irlandaises ont subi de rudes pressions, et un soutien public massif s'est avéré nécessaire. La récession a révélé la faiblesse de la situation budgétaire sous-jacente. Les autorités ont déjà pris d'importantes mesures pour restaurer la stabilité, mais il faudra aller plus loin.

Corriger les déséquilibres macroéconomiques. L'investissement dans le logement a chuté de plus de moitié et les prix des logements reculent, mais une nouvelle contraction est à prévoir. L'érosion du patrimoine des ménages, l'ampleur de l'endettement et la hausse des impôts pèseront sur les dépenses des ménages. La compétitivité internationale doit être rétablie ; à cet égard, les prix et les salaires nominaux ont déjà commencé de baisser. En outre, le rééquilibrage de l'économie exigera des ajustements des prix relatifs, y compris une baisse des salaires réels et des coûts unitaires de main-d'oeuvre.

Restaurer la stabilité financière. L'assainissement du secteur bancaire est une priorité. L'Agence nationale de gestion d'actifs devrait être mise en place, les actifs étant rachetés à un prix approprié, avec des mécanismes de mutualisation des risques pour protéger le contribuable. Une nouvelle recapitalisation pourrait s'avérer nécessaire, ce qui pourrait entraîner de nouvelles prises de participation par l'État. Il est indispensable de renforcer la réglementation et la surveillance bancaires pour réduire le risque de nouvelles tensions financières dans l'avenir. Des instruments macroprudentiels plus efficaces devraient être mis au point. Une réforme de la fiscalité du logement limiterait l'ampleur des cycles immobiliers futurs.

Cette Synthèse présente les évaluations et les recommandations de l'Étude économique de l'Irlande pour 2009. Le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, composé des 30 pays membres de l'Organisation et de la Commission européenne, est responsable de ces Études. Le Département des affaires économiques prépare un projet d'étude qui est ensuite modifié sur la base des délibérations et publié sous la responsabilité du Comité.

Assurer la viabilité budgétaire. Il existe une forte disparité entre les recettes fiscales, qui se sont contractées avec l'effondrement du marché immobilier, et le niveau des dépenses. Heureusement, l'assainissement budgétaire a déjà commencé, mais il faudra prendre de nouvelles mesures très énergiques, tout en s'efforçant de minimiser les effets négatifs sur l'activité économique. Cette action devrait s'inscrire dans un cadre pluriannuel crédible, comme l'ont indiqué les autorités. Pour remettre le budget sur une trajectoire viable, il faudra à la fois accroître les recettes et comprimer les dépenses. Les taux d'imposition ont augmenté, et il faudrait maintenant élargir la base d'imposition en réduisant les dépenses fiscales inefficaces, en instaurant un impôt sur la propriété immobilière et en veillant à ce qu'un plus grand nombre de personnes acquittent l'impôt sur le revenu. De nouvelles réductions du niveau global des dépenses publiques seront également nécessaires. Les rémunérations dans le secteur public devraient être encore réduites et les prestations sociales devraient être au moins alignées sur la baisse des prix. Il est possible d'améliorer l'efficacité en s'employant à optimiser les dépenses et à moderniser la fonction publique.

Éviter le chômage de longue durée. La réglementation du marché du travail est à maints égards flexible. Des réductions des salaires nominaux et réels sont apparemment en cours. Néanmoins, les taux de chômage risquent de rester élevés à l'avenir parce que les politiques d'activation souffrent de carences et que les taux de remplacement des indemnités de chômage augmentent. Cela affecte en particulier les travailleurs peu qualifiés, et dans ce contexte il faudrait envisager de réduire à terme le salaire minimum. Une rationalisation plus poussée du système de prestations et un renforcement de l'activation seraient bénéfiques pour les groupes dont les liens avec le marché du travail sont depuis longtemps insuffisants.

Instaurer une croissance à long terme durable. Le niveau de vie va sans doute accuser une baisse permanente avec la correction des déséquilibres économiques qui s'étaient accumulés durant la récente période d'activité insoutenable. De ce fait, les politiques structurelles favorisant une croissance durable dans le long terme revêtent encore plus d'importance. La concurrence dans le secteur abrité des services intérieurs devrait être développée, ce qui contribuera à améliorer la compétitivité à court terme. Bien que les ressources publiques soient limitées, la modernisation continue des infrastructures et la valorisation du capital humain demeurent prioritaires lorsque les avantages induits peuvent être clairement démontrés. ■

**Comment
rééquilibrer
l'économie ?**

L'économie irlandaise a très fortement ralenti et l'on observe une contraction sévère, à la fois par rapport aux autres pays et au regard du passé. L'investissement dans le logement s'est effondré. La consommation et l'investissement des entreprises se réduisent. La chute brutale de la demande résulte de la résorption de profonds déséquilibres intérieurs, aggravée par l'effet de la récession mondiale qui réduit les exportations et par la crise financière internationale. Le repli global de l'activité économique depuis le début de la récession sera très marqué et la baisse du niveau de vie sera sans doute en partie permanente. Le ralentissement se poursuivra pendant quelque temps et la reprise devrait être lente. De même que l'essor de l'activité avait influé sur de nombreux aspects de l'économie, de même l'indispensable ajustement économique aura des répercussions étendues et douloureuses. Apparemment, des réductions de salaires se produisent, et les prix sont en train de baisser. Un assainissement budgétaire énergique, qui a du reste déjà commencé, s'impose pour réaligner les recettes et les dépenses publiques. En l'absence de modifications des politiques à l'égard des sans-emploi, l'ampleur actuelle du chômage fait craindre la persistance de taux de chômage élevés. Des mesures s'imposent à long terme pour éviter que de tels déséquilibres ne se reproduisent à l'avenir. L'effet stimulant du crédit et des prix des actifs ayant disparu, des politiques appropriées visant à promouvoir une croissance durable à long terme revêtiront plus d'importance pour l'amélioration du niveau de vie.

Le ralentissement brutal de l'activité contraste avec la vive expansion observée entre 2002 et 2007. La production et l'emploi avaient alors progressé à un rythme soutenu, mais les tendances sous-jacentes étaient moins robustes que durant la phase d'essor des années 1995-2000, avec une croissance plus molle, beaucoup plus tributaire de la demande intérieure, et un ralentissement des gains de productivité. L'expansion récente a été alimentée en grande partie par l'abondance et le faible coût du crédit et par l'envolée des prix immobiliers. La faiblesse des taux d'intérêt et l'assouplissement des conditions de crédit ont favorisé la montée de l'endettement. Les banques irlandaises se sont lancées dans une extension vertigineuse de leurs bilans ; elles ont recouru de plus en plus au financement sur le marché interbancaire et se sont fortement engagées dans le segment du crédit immobilier. Le dynamisme de la demande, en particulier dans la construction de logements, a induit une hausse des coûts de main-d'œuvre et une érosion de la compétitivité, tandis que les finances publiques sont devenues très dépendantes des recettes fiscales liées au logement.

Le cycle du logement a commencé de se retourner au début de 2007. L'impact sur l'économie dans son ensemble a été amplifié par la tourmente financière qui s'est déclenchée à la mi-2007 et qui a provoqué un durcissement des conditions de crédit, à quoi s'est ajouté le ralentissement brutal de l'économie mondiale à partir de l'automne 2008. La politique monétaire de la zone euro a été nettement assouplie, mais l'effet de cet ajustement a été amorti par les conditions sur les marchés de capitaux et s'avère insuffisant pour compenser l'atonie de la conjoncture en Irlande. Le taux de change effectif s'est raffermi, du fait en partie de la dépréciation du sterling. La consommation des ménages

est fortement entamée par l'érosion des patrimoines et la dégradation des perspectives économiques, et le taux d'épargne augmente très rapidement. Cette évolution s'ajoute à l'impact négatif sur la demande de l'assainissement budgétaire et de la dégradation des perspectives commerciales. *L'assainissement indispensable des finances publiques, d'ores et déjà engagé, devrait être poursuivi, tout en préservant autant que possible l'activité économique.* Étant donné l'ampleur du sous-emploi des ressources dans l'économie, les prix baissent et une légère déflation est prévisible. On observe apparemment une réduction des salaires nominaux. Cela contribue à améliorer la compétitivité. Cependant, une déflation prolongée risquerait d'alourdir le fardeau réel de l'encours de la dette et, d'une façon plus générale, elle pourrait accentuer la faiblesse de la reprise. S'il est vrai que l'Irlande a déjà connu des situations économiques très difficiles, au sein de l'Union monétaire elle est confrontée à des défis différents, et plus difficiles dans le contexte d'une économie mondiale apathique et des conditions financières actuelles. De surcroît, les déséquilibres apparus pendant le cycle actuel sont d'une ampleur exceptionnelle. ■

Comment rétablir la stabilité financière ?

Un flux normal de crédit bancaire est indispensable pour la reprise économique. Les conditions sur les marchés financiers internationaux et les graves difficultés des banques irlandaises ont entraîné un durcissement des conditions de crédit aux ménages et aux entreprises. Les liquidités s'étant raréfiées sur les marchés de capitaux, le système irlandais se trouve lourdement exposé par son recours à cette source de financement. Plus fondamentalement, ces dernières années les établissements irlandais ont accru leurs bilans à une allure vertigineuse, permettant aux ménages et aux entreprises de s'endetter massivement, de sorte que le système bancaire était fortement engagé dans les segments du crédit résidentiel et du crédit commercial lié à l'immobilier. Les banques sont donc confrontées à de grosses pertes sur leurs portefeuilles de prêts.

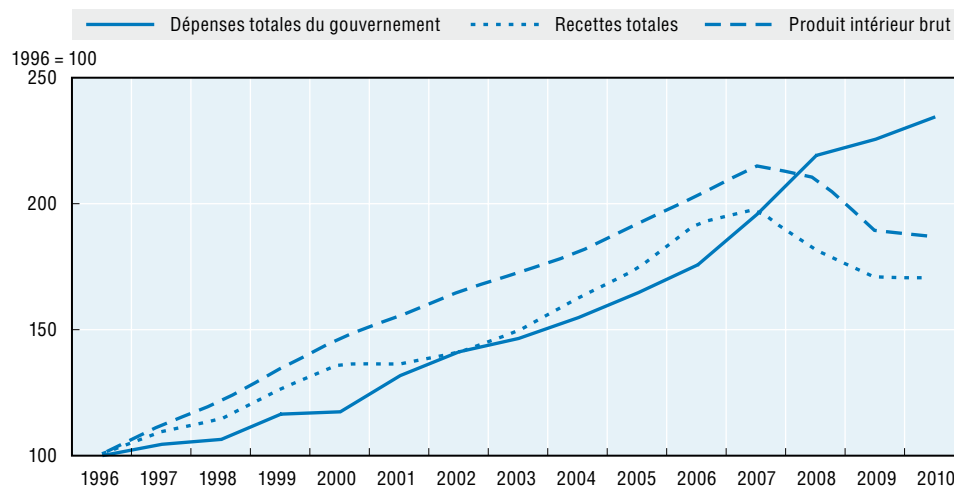
Les pouvoirs publics ont pris une série de mesures pour stabiliser le système bancaire. Les banques ont bénéficié d'une garantie publique couvrant la plupart des engagements, tandis que l'assurance des dépôts est devenue plus généreuse et plus efficace, mais il faudrait envisager d'accélérer les remboursements. L'octroi de liquidités par la BCE a aussi été crucial pour maintenir le financement des banques. Afin d'assainir les bilans bancaires, les autorités irlandaises ont injecté des capitaux dans les principales banques sous la forme d'actions privilégiées, et un établissement a été nationalisé. Au cours de ce processus, la situation des banques a été évaluée, même si les résultats de ces « tests de résistance financière » n'ont pas été publiés. Pour dissiper l'incertitude entourant les pertes sur les actifs bancaires, l'Irlande est allée plus loin que la plupart des autres pays, en créant l'Agence nationale de gestion d'actifs (National Asset Management Agency, NAMA), qui détiendra les prêts liés à des opérations immobilières. Cette initiative devrait se concrétiser rapidement et les actifs devraient être transférés à la NAMA à un prix adéquat, avec des mécanismes de mutualisation des risques pour protéger le contribuable. Une gestion judicieuse et professionnelle de ces actifs s'impose pour en maximiser

la valeur. De nouvelles recapitalisations peuvent se révéler nécessaires étant donné que les actifs sont rachetés à un prix inférieur à la valeur comptable. Les banques devraient explorer toutes les possibilités de lever des capitaux. Cela pourrait se traduire par de nouvelles prises de participation par l'État. Les injections de capitaux publics devraient être effectuées sous la forme d'achats d'actions ordinaires. La nationalisation ne peut être exclue, mais elle entraînerait des coûts et des risques élevés, et ne devrait être entreprise qu'en toute dernière extrémité. Tout établissement contrôlé par l'État devrait être géré selon des critères commerciaux, l'objectif étant de maximiser le rendement pour les contribuables. Afin de répondre aux problèmes éventuels qui pourraient se poser à l'avenir dans le système bancaire, un régime spécial de règlement devrait être mis en place pour les banques, de façon que les autorités disposent d'un éventail complet d'options pour régler rapidement et efficacement le cas des établissements en difficulté.

La dépendance massive des banques à l'égard du financement sur le marché et leur engagement considérable sur le marché des prêts immobiliers ont accentué la gravité de la récession, tandis que l'expansion rapide des bilans bancaires a contribué à l'accumulation précoce de la dette et des déséquilibres dans l'économie. *En Irlande comme ailleurs, il est désormais clair que les banques devraient être plus étroitement réglementées et supervisées de façon qu'aucune prise de risque excessive ne se produise dans l'avenir.* Bon nombre des modifications requises de la réglementation doivent intervenir aux niveaux international et européen, mais à l'échelon national il existe une certaine latitude pour fixer des normes appropriées. *Des ressources supplémentaires doivent être affectées à la surveillance bancaire ; il faudra renforcer la capacité de l'autorité de tutelle de contrôler les grands établissements, mais aussi améliorer l'analyse des évolutions dans le secteur bancaire et sur les marchés de capitaux.* Le régulateur financier a déjà fait

Graphique 1.

REVENUS ET DÉPENSES PUBLIQUES ONT DIVERGÉ



Source : Perspectives économiques de l'OCDE, Base de données 85.

quelques progrès dans ces domaines, et de nouvelles mesures sont en cours. La supervision fondée sur des principes a fait place à un contrôle plus serré. Il faut accentuer la prépondérance des règles et, à l'instar de certains autres pays, se servir d'indicateurs quantitatifs comme déclencheurs de mesures de contrôle plus poussées. Les banques devraient être dans l'obligation de détenir davantage de fonds propres. La réglementation du financement a été améliorée en 2007 et a assuré une certaine protection aux banques irlandaises pendant la tourmente financière. Ce dispositif devrait être examiné en permanence à la lumière des éléments nouveaux et de l'évolution des bonnes pratiques internationales.

Des politiques macroprudentielles plus efficaces s'imposent pour éviter la réapparition des déséquilibres économiques, car ceux-ci sont plus susceptibles de se former au sein d'une union monétaire et les autorités ont moins de latitude pour s'attaquer aux conséquences de l'inversion des prix des actifs. Un certain nombre de mesures ont été prises durant la phase d'expansion pour contrer la hausse des prix des actifs et les cycles du crédit, mais elles ont été insuffisantes pour amortir notablement ces effets. Ces actions avaient souvent une ampleur limitée ou ont été engagées trop tard. Il faudrait donner à la Banque centrale un mandat macroprudentiel plus explicite. Le Rapport sur la stabilité financière (Financial Stability Report, FSR) devrait continuer de paraître chaque année. Pour remédier aux tensions détectées dans le FSR, il faudrait envisager de mettre au point des instruments macroprudentiels plus efficaces. Ceux-ci pourraient comprendre un ratio d'endettement global et des obligations de provisionnement dynamiques ou des normes de fonds propres anticycliques, ainsi que des outils concernant les règles de liquidité et les pratiques de gestion des risques.

Le marché du logement a joué un rôle clé dans la formation des déséquilibres économiques. Le problème des valeurs patrimoniales négatives revêt une ampleur croissante, et l'Irlande risque d'être confrontée à une augmentation du nombre de saisies, quoique à partir de niveaux très bas. Le nouveau Code sur les arriérés hypothécaires sera utile à cet égard, mais les banques devraient être encouragées à autoriser la transférabilité des créances hypothécaires, tandis qu'une aide plus efficace devrait être accordée aux chômeurs pour leur permettre de régler leurs paiements hypothécaires. La fin de ce cycle immobilier offre une occasion propice pour s'attaquer aux politiques du logement mal conçues qui ont contribué à la surchauffe de l'économie. Le système fiscal favorise le foncier, le secteur du logement et l'accession à la propriété. Il en résulte une hausse du coût du logement et une plus grande instabilité. Il faudrait amorcer une réduction des déductions fiscales sur les intérêts hypothécaires, qui toucherait d'abord les nouveaux emprunteurs. La création d'une taxe immobilière contribuerait à instaurer une fiscalité du logement appropriée, tout en offrant une base d'imposition pour financer les services locaux. Les mesures visant à fournir un logement aux personnes défavorisées devraient gagner en efficacité : l'aide devrait servir davantage à couvrir le coût d'un logement dans le secteur privé qu'à financer la construction ou la vente subventionnée de logements publics. La récession immobilière peut offrir des possibilités intéressantes d'utiliser des logements privés pour couvrir des besoins publics. ■

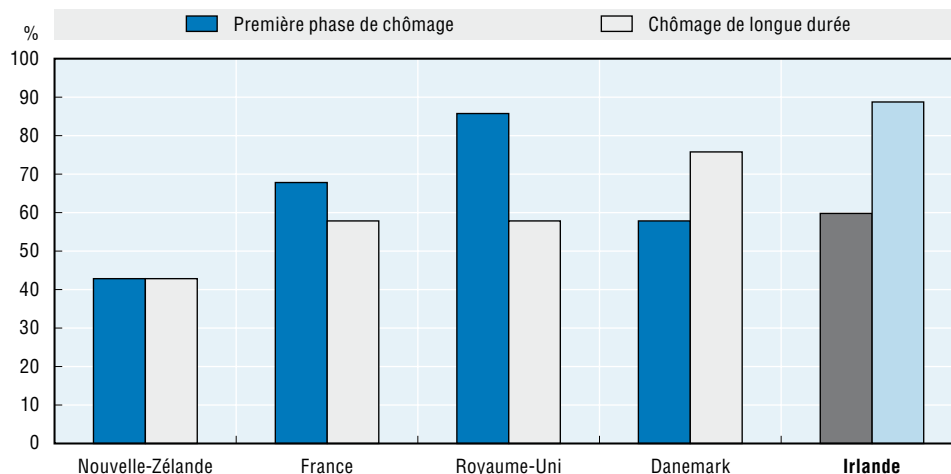
Comment assurer la viabilité des finances publiques ?

L'ampleur du déficit impose un assainissement budgétaire considérable au cours d'une période prolongée, et ce processus a déjà commencé. Les recettes ont fondu rapidement lorsque les rentrées fiscales immobilières se sont effondrées, tandis que les dépenses réelles affichent une forte hausse depuis plusieurs années et que de nouvelles tensions s'exercent avec la poussée des dépenses sociales liées au chômage. Les coûts du service de la dette ont aussi augmenté. Pour ramener le budget sur une trajectoire viable, il faudra à la fois accroître les recettes et comprimer les dépenses publiques. L'instauration d'un prélèvement sur les revenus (*income levy*) a permis de dégager des recettes supplémentaires. Il conviendrait en outre d'élargir l'assiette fiscale. Les réductions de dépenses devront aussi contribuer à l'assainissement. Le rapport du Groupe spécial sur les programmes de dépenses et les effectifs du service public est important à cet égard. Les carences du cadre budgétaire sont en partie responsables de la situation actuelle, et des réformes à cet égard amélioreraient la crédibilité du processus d'assainissement. Il faudrait pérenniser les plans pluriannuels de dépenses courantes et instaurer des plafonds globaux de dépenses. On devrait envisager de mettre en place un organe indépendant chargé de formuler des avis sur les questions de viabilité budgétaire. Des institutions budgétaires renforcées contribueraient à rendre les politiques plus anticycliques. Il faudrait envisager de publier un bilan complet pour le secteur public, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres pays.

Comme le marché du logement était en plein essor, les rentrées fiscales sont devenues excessivement tributaires des recettes liées à la construction et aux transactions immobilières, tandis que les réductions de taux et l'érosion de la base d'imposition ont amoindri la capacité de recettes de l'impôt sur le revenu.

Graphique 2.

LES TAUX DE REMPLACEMENT SONT HAUT POUR LES SALARIÉS À FAIBLE REVENU¹ EN SITUATION DE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE, 2007



1. Les taux de remplacements nets sont calculés pour les couples mariés sans enfant où le deuxième conjoint est supposé inactif et ne percevoir aucun revenu. Revenus à 67 % de salaire moyen. La situation de la première phase de chômage concerne ceux qui reçoivent les prestations mais après un délai de carence éventuel. La situation de chômage de longue durée concerne ceux qui sont sans emploi pour plus de 60 mois.

Source : OCDE Prestations et salaires 2007.

Il existe un système d'allègements fiscaux très étendu et inefficace, ce qui permet à de nombreux individus de n'acquiescer qu'un très faible impôt sur le revenu ou d'y échapper totalement, même s'ils sont imposés par ailleurs. La Commission de la fiscalité a récemment entrepris un réexamen complet de tous les impôts. *De nombreux allègements fiscaux devraient être supprimés, ou bien la déductibilité devrait être limitée au taux normal et plafonnée.* Les taux des impôts directs ont été majorés au moyen de divers prélèvements ; *ceux-ci devront être intégrés à l'impôt sur le revenu lorsque la base d'imposition aura été reconstituée.* Les abattements personnels devraient être réduits de façon à élargir l'assiette fiscale. Il n'est guère possible d'augmenter les impôts indirects.

Les dépenses publiques ont augmenté rapidement lorsque les recettes étaient en expansion, et l'on observe aujourd'hui une forte poussée des dépenses sociales liées au chômage. Des coupes énergiques s'imposent dans le contexte de l'assainissement budgétaire. *Les dépenses d'équipement devraient être réduites conformément aux plans actuels, mais maintenues à un rythme raisonnable de façon à poursuivre la modernisation des infrastructures.* Le financement par des partenariats public-privé ne devrait être adopté que s'il offre des gains d'efficacité. Les principales composantes des dépenses publiques sont les salaires et la protection sociale. *Les salaires du secteur public devraient faire l'objet d'un réexamen indépendant compte tenu des évolutions dans le secteur privé et de la baisse du niveau des prix, et les salaires et l'emploi publics devraient être réduits.* Une refonte des retraites publiques s'impose au vu des dispositions prises dans le secteur privé. Les prestations dont l'octroi ne dépend pas des ressources du ménage conservent une place importante dans la politique de protection sociale. *Cette approche devrait être reconsidérée.* D'une manière générale, *les prestations devraient être soumises à l'impôt sur le revenu.* Il faudrait revoir le niveau des prestations compte tenu de la baisse des salaires. Le secteur public a connu une expansion excessive, et il convient de le rendre plus efficace. Il est possible de réduire les dépenses de santé en comprimant les coûts et en redéployant plus efficacement les effectifs. *Il faut revoir le programme Medical Card de telle sorte que ses objectifs soient atteints avec un maximum d'efficacité.* En outre, il y a lieu d'optimiser encore les ressources consacrées à l'éducation. *On pourrait accroître la taille des classes dans le secondaire sans altérer nécessairement la qualité de l'enseignement.* Dans l'enseignement supérieur, *il faudrait instaurer des droits de scolarité, associés à un programme de prêts, afin d'augmenter les financements, d'améliorer les incitations et de rendre le système plus équitable.* Des mesures visant à moderniser davantage la fonction publique et à développer l'efficacité, notamment par la mise en œuvre des recommandations de l'OCDE formulées dans le rapport *Towards an Integrated Public Service*, contribueraient à maintenir et améliorer les services malgré la compression des dépenses totales. Il s'agit notamment d'accroître la mobilité, la souplesse en matière de gestion, l'efficacité de la gestion des performances du personnel et l'administration électronique. *La gestion du secteur public devrait être encore renforcée et des mécanismes tels que les déclarations de résultats devraient influencer davantage sur la répartition de ressources limitées.* La sous-traitance devrait être développée lorsqu'il est prouvé qu'elle est plus efficace. *Une souplesse accrue et une plus grande responsabilité en matière de gestion sont indispensables dans la fonction publique. Il faut continuer de réexaminer le nombre et l'efficacité des agences, et les ministères doivent mieux contrôler ces dernières.* ■

Comment éviter le chômage de longue durée ?

La situation du marché du travail s'est rapidement dégradée pendant la récession. L'emploi a baissé et le taux de chômage a fortement augmenté pour atteindre aujourd'hui un niveau élevé. Le marché du travail irlandais bénéficie d'une réglementation flexible, et une réduction notable du niveau des salaires nominaux est en cours. Toutefois, le chômage risque de se maintenir à un taux élevé en raison des carences des politiques d'activation mais aussi parce que les taux de remplacement des indemnités de chômage pour les travailleurs payés au-dessous du salaire moyen vont sans doute augmenter encore avec la baisse des salaires. *Il faut réduire les prestations sociales liées au chômage en fonction de la baisse des prix, et éviter les contre-incitations à reprendre un emploi. On devrait envisager de laisser les prestations décroître à mesure que la durée de la période de chômage augmente.* À la différence des autres pays, l'Irlande compte un grand nombre d'agences en charge des chômeurs : *un organisme unique devrait verser les prestations de chômage et gérer les programmes d'activation.* Le National Employment Activation Plan prévoit des obligations d'activation qui facilitent beaucoup le retour des chômeurs à l'emploi. Il convient de renforcer cette démarche en exigeant de tous les chômeurs une interaction précoce et régulière avec les services de l'emploi et en améliorant le suivi, avec des sanctions plus fermes. *Les allocataires devraient en définitive participer à un programme de travail effectif si les autres options ne sont pas retenues.* La forte augmentation du nombre des chômeurs a profondément modifié le profil de cette population. *Les politiques actives du marché du travail axées sur la recherche d'emploi, l'amélioration de l'employabilité et le maintien des chômeurs en contact étroit avec le marché du travail devraient être encore ajustées et développées pour répondre à ces besoins, mais en tenant compte des contraintes budgétaires. Il faudrait limiter certains programmes coûteux existants tels que le Community Employment Scheme.* Le salaire minimum est élevé par rapport aux autres pays et risque de devenir plus contraignant avec la baisse des salaires. *Le niveau du salaire minimum national devrait être réévalué et revu chaque année. Il faudrait reconsidérer le système des minimas sectoriels.*

La baisse de la demande de main-d'œuvre entraîne une émigration nette, à l'inverse des entrées massives observées ces dernières années. Toutefois, le nombre de ressortissants étrangers dans la population active va rester plus élevé que par le passé. Il faudra s'employer sans relâche pour réussir l'intégration de ces migrants, *en leur assurant une formation appropriée, et continuer d'attirer des travailleurs hautement qualifiés dotés des compétences spécifiques requises en Irlande grâce à des visas à entrées multiples.*

Certains groupes ont continué d'enregistrer des taux d'emploi faibles même pendant les années où la demande de main-d'œuvre était vigoureuse. Dans tous les pays de l'OCDE, on a constaté que ces catégories ont des liens plus marginaux avec le marché du travail et sont plus vulnérables au ralentissement de l'activité ou à des politiques défavorables. S'agissant des personnes qui ont un potentiel de gains inférieur à la moyenne, *il faudrait atténuer la dégressivité des prestations et s'orienter vers un paiement social unique aux adultes d'âge actif pour simplifier le système, améliorer les incitations à travailler et renforcer les obligations d'activation.* Aux fins de stimuler l'activité féminine, *les mesures de soutien devraient être mieux ciblées sur les femmes qui travaillent. Il faudrait évaluer*

soigneusement l'impact d'une hausse des taux d'imposition sur les seconds apporteurs de revenu et envisager l'adoption d'un régime d'imposition individuelle intégral. Les parents isolés ont des taux d'emploi particulièrement bas, ce qui explique les taux élevés de pauvreté dans ces familles. Il faut renforcer le soutien aux parents isolés, en leur accordant un accès prioritaire aux services de garde d'enfants ; ces parents devraient être tenus de chercher un emploi dès que leurs enfants atteignent l'âge scolaire. Le nombre de titulaires de prestations d'invalidité a rapidement augmenté pour atteindre une proportion notable de la population d'âge actif, tandis que les taux d'emploi de ces allocataires sont faibles. Le régime d'invalidité risque de devenir une voie de sortie du marché du travail, surtout pour les travailleurs âgés. Le contrôle de l'éligibilité à ces prestations devrait être effectué de façon indépendante et comporter une évaluation de l'aptitude à travailler. La durée de versement des indemnités de maladie ne devrait pas dépasser une année. Il faudrait améliorer les incitations et le soutien à l'emploi pour les personnes handicapées et envisager d'étendre la conditionnalité à certaines d'entre elles. L'engagement vis-à-vis de ce groupe doit être plus systématique et privilégier l'accès à l'emploi ordinaire.

Les jeunes ont été durement touchés par la contraction de la demande de main-d'œuvre et par la montée du chômage. Ceux qui ont moins d'expérience sont plus vulnérables face au niveau relativement élevé des taux de remplacement et du salaire minimum. Les mesures de formation et d'activation devront se concentrer sur ce groupe. Il y a fort à parier que les jeunes ayant quitté prématurément l'école et tous ceux qui n'ont qu'une instruction limitée ne se trouvent ni sur le marché du travail ni dans un programme de formation. Outre le renforcement des dispositifs de formation et d'activation, il faudrait envisager de porter l'âge de fin de scolarité à 18 ans. Le taux d'emploi baisse fortement chez les travailleurs âgés, et les pertes d'emplois actuelles risquent d'être permanentes. Des mesures d'activation plus vigoureuses encourageraient davantage les personnes proches de la retraite à chercher un nouvel emploi. Il faudrait améliorer les incitations fiscales et financières à rester dans la population active après 65 ans. ■

Comment instaurer une croissance à long terme durable ?

Après un ajustement économique sévère, la production potentielle de l'Irlande sera sans doute durablement amoindrie, et l'évolution récente conduit à se demander dans quelle mesure la bonne performance affichée ces toutes dernières années était de nature conjoncturelle et non pas structurelle. Cela souligne l'importance d'un cadre de politique économique qui favorise une croissance à long terme durable. Des actions conçues pour stimuler la concurrence dans les secteurs de services abrités rendraient l'économie plus efficiente dans le long terme, mais dans l'immédiat elles contribueraient aussi à réduire les coûts et à raffermir la compétitivité internationale. L'efficacité du droit de la concurrence doit être renforcée. Il faut éliminer les restrictions et les obstacles à la concurrence qui affectent le marché de l'électricité, la distribution de détail, l'activité des médecins, les pharmacies, les ventes avec licence, les professions juridiques et le transport par autocar. Afin d'intensifier la concurrence dans la distribution, il faudrait modifier les règlements d'urbanisme de manière à supprimer les barrières à l'entrée et à faciliter la création de nouveaux types de magasins.

De nouveaux investissements en infrastructures et en capital humain s'imposent pour continuer d'améliorer la productivité. L'investissement public a été exceptionnellement élevé ces dernières années. En raison des pressions qui s'exercent aujourd'hui sur les finances publiques, *durant les prochaines années les dépenses de l'État vont sans doute se modérer dans ces domaines, tout en se maintenant à des niveaux relativement élevés. Elles devraient faire l'objet d'une évaluation rigoureuse des priorités par l'analyse coûts-avantages et d'adaptations en fonction de l'évolution des perspectives économiques. Les redevances d'utilisation devraient être plus largement appliquées. Les crédits d'impôt pour la recherche-développement ont été augmentés : il faudrait jauger le rapport coût-efficacité de ce mécanisme de soutien, et concentrer l'aide directe sur un nombre plus restreint de centres d'excellence de niveau mondial, avec une coordination plus étroite entre les chercheurs et l'industrie.* ■

**Pour plus
d'informations**

Pour de plus amples informations à propos de cette Synthèse et l' Étude économique de l'OCDE – Irlande, veuillez contacter :
Sebastian Barnes, tél. : +33 1 45 24 94 21, e-mail : sebastian.barnes@oecd.org ou visitez le site Internet www.oecd.org/eco/surveys/ireland.

Références



Études économiques : Les *Études économiques* examinent les économies des pays membres et, de temps en temps, certains pays non membres. Il y a environ 18 études réalisées chaque année. Elles sont disponibles individuellement ou par abonnement. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section des périodiques de la librairie en ligne de l'OCDE à l'adresse Internet suivante : www.oecd.org/librairie.

Pour plus d'informations : De plus amples renseignements concernant les travaux du Département des affaires économiques de l'OCDE, y compris des informations sur d'autres publications, des données statistiques, et des documents de travail sont disponibles pour téléchargement sur le site Internet à l'adresse : www.oecd.org/eco-fr.

Perspectives économiques n° 85, juin 2009. Pour plus d'informations concernant cette publication, veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : www.oecd.org/eco/perspectiveseconomiques.

Réformes économiques : Objectif croissance – Édition 2009. Pour plus d'informations concernant cette publication, veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : www.oecd.org/economie/objectifcroissance.

Les publications de l'OCDE sont en vente sur notre librairie en ligne :
www.oecd.org/librairie

Les publications et les bases de données statistiques de l'OCDE sont aussi disponibles sur notre bibliothèque en ligne : www.SourceOCDE.org

Où nous contacter ?

SIÈGE DE L'OCDE DE PARIS

2, rue André-Pascal
75775 PARIS Cedex 16
Tél. : (33) 01 45 24 81 67
Fax : (33) 01 45 24 19 50
E-mail : sales@oecd.org
Internet : www.oecd.org

ALLEMAGNE

Centre de l'OCDE de Berlin
Schumannstrasse 10
D-10117 BERLIN
Tél. : (49-30) 288 8353
Fax : (49-30) 288 83545
E-mail : berlin.centre@oecd.org
Internet : www.oecd.org/berlin

ÉTATS-UNIS

Centre de l'OCDE
de Washington
2001 L Street N.W., Suite 650
WASHINGTON DC 20036-4922
Tél. : (1-202) 785 6323
Fax : (1-202) 785 0350
E-mail : washington.contact@oecd.org
Internet : www.oecdwash.org
Toll free : (1-800) 456 6323

JAPON

Centre de l'OCDE de Tokyo
Nippon Press Center Bldg
2-2-1 Uchisaiwaicho,
Chiyoda-ku
TOKYO 100-0011
Tél. : (81-3) 5532 0021
Fax : (81-3) 5532 0035
E-mail : center@oecdtokyo.org
Internet : www.oecdtokyo.org

MEXIQUE

Centre de l'OCDE du Mexique
Av. Presidente Mazaryk 526
Colonia: Polanco
C.P. 11560 MEXICO, D.F.
Tél. : (00 52 55) 9138 6233
Fax : (00 52 55) 5280 0480
E-mail : mexico.contact@oecd.org
Internet : www.oecd.org/centrodemexico

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques de la Direction des relations publiques et de la communication. Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.